



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la première (1^{ère}) séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) tenue le mardi 29 août 2023, à 17 h 00, au centre administratif situé au 643, avenue du Cénacle (salles 107 et 107A), Québec, G1E 1B3.

Présences :	Absences :
WESLEY, Michelle Anne, présidente BOIVIN, Véronique DROUIN, Annie LAVOIE, Camille PARENT, Marie-Josée PINEAU, Michel ROUSSEAU, Valérie THOMASSIN, Catherine TREMBLAY, Marie-Claude TREMBLAY, Vincent TURGEON, Robert	PIGEON, Luc, vice-président BARNARD, Claude
	Invités :
ASSELIN, Marie-Claude (dir. générale) FOURNIER, Annie (Dir. gén. adj.) MAHEUX, Nicolas (Dir. gén. adj.) LEBLANC, Manon (sans droit de vote)	CLOUTIER, Isabelle

POINTS STATUTAIRES

CA-01-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement sur la régie interne et le quorum étant constaté, M^{me} Michelle Anne Wesley, présidente, déclare la séance ouverte à 17h05.

CA-01-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Robert Turgeon, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre.

CA-01-03 ASSERMENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Claude Asselin procède à l'assermentation des membres du conseil d'administration nouvellement élus. Mme Asselin les félicite pour leur implication au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries et leur souhaite un bon mandat.

Les formulaires d'assermentation se retrouvent dans les archives du Secrétariat Général. Le formulaire utilisé pour l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA-01-04 APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SÉANCES DU 13 JUIN ET 27 JUIN 2023

Sur proposition de Mme Marie-Claude Tremblay, le conseil d'administration approuve à l'unanimité les procès-verbaux des séances du 13 juin et 27 juin 2023.

CA-01-05 AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES PRÉCÉDENTES ET SUIVIS

La secrétaire générale dépose un document d'information présentant tous les suivis réalisés à la suite de la dernière séance du conseil d'administration

CA-01-06 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Prendre note qu'en vertu du Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration au point 8.3, seuls les titres des sujets soumis lors de la période



No de résolution
ou annotation

de questions du public du conseil sont inscrits au procès-verbal.

Aucune question du public – aucun public

CA-01-07 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

La présidente demande aux membres présents s'ils s'estiment être en conflit d'intérêts par rapport à l'un ou l'autre des points à l'ordre du jour.

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION OU POUR INFORMATION ET NÉCESSITANT UNE PRÉSENTATION

CA-01-08 ABROGATION DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR DES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Résolution CA-23/24-01

CONSIDÉRANT la mise en vigueur de l'ensemble des dispositions de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* à compter du 28 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'article 29 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* permet au ministre de l'Éducation prévoit un règlement concernant des modalités relatives au dépôt d'une plainte ou au traitement des plaintes ;

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la procédure de dépôt et de traitement des plaintes* diffusé dans la Gazette officielle le 2 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement qui détermine la procédure de traitement des plaintes pour les élèves et leurs parents est entré en vigueur le 28 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents à la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries* est désormais caduque ;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Pineau et résolu d'abroger le règlement suivant :

- *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents à la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-01-09 LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LE RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES LIÉES AUX FONCTIONS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Résolution CA-23/24-02

CONSIDÉRANT la mise en vigueur de l'ensemble des dispositions de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* à compter du 28 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que l'article 29 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* permet au ministre de l'Éducation prévoit un règlement concernant des modalités relatives au dépôt d'une plainte ou au traitement des plaintes ;

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la procédure de dépôt et de traitement des plaintes* diffusé dans la Gazette officielle le 2 août 2023 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement qui détermine la procédure de traitement des plaintes pour les élèves et leurs parents est entré en vigueur le 28 août 2023 ;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'abrogation du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents à la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries*;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries doit adopter un nouveau règlement concernant la procédure du traitement des plaintes des personnes autres que les élèves et leurs parents ;

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* édictant que « *Le centre de services scolaire doit, après consultation du comité de parents, établir par règlement une procédure d'examen des plaintes liées à ses fonctions.* »;

IL EST PROPOSÉ par Mme Véronique Boivin et résolu :

- De lancer la consultation du *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries* auprès du comité de parents ;

Que la période de consultation se réalise entre le 30 août et le 13 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-01-10 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Résolution CA-23/24-03

La présidente d'élection informe les membres des principaux rôles et responsabilités rattachés au mandat en élection.

La présidente d'élection invite les membres du conseil d'administration à lui soumettre des propositions pour la présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire.

M. Robert Turgeon propose Mme Michelle Anne Wesley.

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Drouin et résolu que la période de mise en candidature soit close.

La présidente d'élection demande à chaque candidat/e, dans l'ordre inverse de réception des mises en candidatures, s'il/elle accepte d'être mis/e en candidature.

Mme Michelle Anne Wesley accepte le mandat.

La présidente d'élection déclare Mme Michelle Anne Wesley élue à la présidence du conseil d'administration

CONSIDÉRANT les résultats de cette procédure ;

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Turgeon et résolu de nommer Mme Michelle Anne Wesley, présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-01-11 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Résolution CA-23/24-04

La présidente d'élection informe les membres des principaux rôles et responsabilités rattachés au mandat en élection.

La présidente d'élection invite les membres du conseil d'administration à lui soumettre des propositions pour la vice-présidence du Centre de services scolaire.

M. Robert Turgeon propose M. Luc Pigeon.
Mme...se propose, advenant que M. Luc Pigeon refuse le mandat.



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Claude Tremblay et résolu que la période de mise en candidature soit close.

La présidente d'élection demande à M. Luc Pigeon s'il/elle accepte d'être mis en candidature.

M. Luc Pigeon accepte le mandat.

La présidente d'élection déclare M. Luc Pigeon élu à la vice-présidence du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT les résultats de cette procédure ;

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Turgeon et résolu de nommer M. Luc Pigeon, vice-président du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTIONS EN BLOC

CA-01-12 ADOPTION DE LA POLITIQUE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Résolution CA-23/24-05

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par le Centre de services scolaire de revoir la politique et de l'actualiser ;

CONSIDÉRANT la résolution CA-22/23-39 adoptée le 18 avril 2022, par laquelle le conseil d'administration lançait la consultation sur la politique des frais de déplacement ;

CONSIDÉRANT les recommandations favorables soumises par le Comité de coordination, la Table des Gestionnaires administratifs des établissements et du Comité consultatif de gestion ;

CONSIDÉRANT le résultat des consultations auprès des instances concernées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction Générale ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Camille Lavoie et résolu :

- D'adopter la politique des frais de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS D'INFORMATION

CA-01-13 PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Aucun point d'information.

CA-01-14 DIRECTION GÉNÉRALE

- Aucun point d'information.

CA-01-15 COMITÉS DU CONSEIL

• GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

- Aucun point d'information.

• VÉRIFICATION

- Aucun point d'information.



No de résolution
ou annotation

• RESSOURCES HUMAINES

- Aucun point d'information.

CA-01-16 DIRECTION DE SERVICES

- SERVICES ÉDUCATIFS
- RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE
- RESSOURCES HUMAINES
- RESSOURCES MATÉRIELLES
- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET COMMUNICATIONS
- TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET RESSOURCES INFORMATIONNELLES

AFFAIRES DIVERSES

CA-01-17 SIGNATURE DE DOCUMENTS

- Fiche d'allocation
- Déclaration relative aux antécédents judiciaires
- Dénonciation d'intérêts
- Entente de confidentialité

CA-01-18 REDDITION DE COMPTE – OCTROI DE CONTRATS DÉLÉGUÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Mme Marie-Claude Asselin informe les membres de l'octroi de contrats délégués à la direction général depuis le 1^{er} juin 2023.

CA-01-19 ÉVALUATION DE LA SÉANCE

Un formulaire d'évaluation sera transmis au lendemain de la séance.

HUIS CLOS

CA-01-20 HUIS CLOS

Un huis clos est demandé par M. Robert Turgeon.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-01-21 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, Mme Annie Drouin propose la levée de la séance à 18h18.

LA PRÉSIDENTE,


Madame Michelle Anne Wesley

LA DIRECTION GÉNÉRALE,


Madame Marie-Claude Asselin



No de résolution
ou annotation

1
1
1